

Le CAES est une Association régie par la loi de 1901 dont les salariés de l'Inserm sont les membres. Comme chaque année, l'Assemblée Générale est l'occasion d'examiner le bilan de l'exercice. C'est aussi un moment d'échanges et de réflexions sur l'exercice en cours et sur l'avenir.

CONVOCAATION

Assemblée Générale Ordinaire

Mercredi 20 juin 2018

Résidence Hôtelière Jean-Baptiste Clément,
65 bis rue du Docteur Bauer - 93400 SAINT-OUEN

ORDRE DU JOUR :

8h45-9h15 Accueil

9h15-12h30

- Nomination de deux scrutateurs
- Présentation du Rapport Moral
- Présentation du Rapport Financier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Rapport des contrôleurs de gestion
- Vote des résolutions

12h30 - 14h00 Repas

14h00 - 16h30

Ateliers Questions Réponses pour les secteurs :

Pour vous rendre à la Résidence Hôtelière :

Station Mairie de Saint-Ouen Métro ligne 13

Station Clignancourt utiliser le bus 166 arrêt : Godillot

RER B de La Plaine - Stade de France **utiliser le bus 173**

RER D de Stade de France - Saint-Denis **utiliser le bus 173 /274**

arrêt : Jaurès - Dhalenne

VOTE DES RÉSOLUTIONS :

1. Vote du rapport moral et quitus au conseil
2. Approbation des comptes
3. Affectation du résultat à la réserve libre
4. Maintien de la réserve obligatoire
5. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes
6. Nomination des contrôleurs de gestion pour l'exercice 2018

Venez nombreux soutenir l'action de vos élus

Votre présence est importante pour la vie du CAES. Si votre présence est impossible, il est indispensable de vous faire représenter. Pour ce faire, utilisez de préférence, et avant le 13 juin 2018 à minuit, le formulaire sur le web en mandatant une personne qui sera présente à l'AG pour que votre mandat soit effectif.

http://caes.marseille.inserm.fr/Pouvoir_CAES.php

Pour assister à l'Assemblée Générale du CAES

N'hésitez pas à demander une autorisation d'absence auprès de votre supérieur hiérarchique.

X

POUVOIR

Je soussigné (e)..... ayant droit du CAES de l'Inserm

Unité ou Service..... CLAS Email :

Donne pouvoir à *pour me représenter à l'AG du

CAES, le mercredi 20 juin 2018 et pour participer à tous les votes inscrits à l'ordre du jour.

Fait à le

Signature

Attention signature impérative pour valider votre pouvoir

*Le pouvoir doit être **impérativement** donné à un agent présent à l'AG,. Il peut être envoyé par l'intermédiaire de votre CLAS ou être envoyé directement par vos soins au CAES par mail ou courrier, **avant le 13 juin 2018.**

Ne remplissez pas ce pouvoir papier si vous l'avez déjà fait en ligne.

RAPPORT MORAL 2017

Chers(es) collègues,

Cette année 2017 a été l'une des années les plus marquantes dans la vie du CAES puisqu' une nouvelle convention a été signée entre l'Inserm et le CAES après 35 d'existence de l'ancienne convention. Elle permet de formaliser le versement (qui est effectué depuis 2009) d'un complément de subvention prenant en compte la masse salariale des non titulaires. Dorénavant un seul pourcentage (0.62 % pour 2018) est appliqué à la totalité de la masse salariale de l'Inserm. La convention garantit que ce pourcentage ne pourra jamais diminuer et affirme les objectifs communs du CAES et du bureau de la Politique Sociale de l'Inserm au service des personnels de l'Inserm.

Cette année a vu aussi des modifications dans l'équipe permanente du CAES, tout d'abord nous avons dit au revoir à Rosa Soubie fin janvier, pour une retraite bien méritée et accueilli Augustine Cadelis du service des Ressources Humaines du siège qui est venue la remplacer au pôle administration du CAES. Ce fut ensuite le départ de Léa Morvan qui gérait depuis septembre 2015 les secteurs Voyages et Jeunesse 2 et son remplacement le 1^{er} mars, par la très souriante Valéry's Sainvil. Les membres du CNAS ont aussi changé avec la démission de Meriem Garfa, SNTRS-CGT et son remplacement par le retour de Christine Goussé, le départ de Florence Béranger SNCS-FSU à l'étranger remplacée par Sandrine Duarte ancienne élue du CNAS et les démissions en fin d'année, non remplacées des élus du SNIRS : Bruno Phélut et Patrick Lestienne.

Ces mouvements ont réclamé une nouvelle organisation afin de poursuivre la gestion du CAES et son efficacité aussi bien auprès des ouvrant-droits que des Comités Locaux ou des prestataires

Le budget de 2017 est déficitaire après deux années excédentaires mais dans une proportion moindre que celle prévue lors du vote du budget. Ce résultat négatif est compensé par nos réserves libres. Diminuer les réserves libres est une démarche volontaire du CAES qui n'a pas vocation à accumuler des réserves importantes mais plutôt à mettre en place des actions au bénéfice des ouvrants droits. Ce qui s'est traduit par une augmentation significative du budget du secteur Voyages sur la ligne « Voyage autonome » permettant de lever la pression de sélection, la proposition de nouvelles activités par le secteur Retraités avec un séjour randonnée en étoile qui a rencontré un très vif succès et une sortie sur 2 jours à Dijon ainsi que la poursuite des investissements dans des hébergements au sein de village de vacances du tourisme social par l'achat de parts sociales dans des sociétés civiles au Mont d'Or et à Calvi ce qui nous permet de disposer de lits en pension complète, formule très appréciée des familles pour de « totales vacances»

Les évènements marquants de 2017 :

- Achat de parts sociales dans des villages de vacances, nombreuses rénovations dans nos investissements
- Mise en place d'un sondage par le secteur "Jeunesse" avec une bonne participation (40 %).
- Augmentation de plus de 42 % du budget « Voyages autonome »
- Sur le site WEB un nouvel espace adhérent avec de nouvelles fonctionnalités et une rubrique partenariat
- Création du Rapport des secteurs qui complète le Rapport d'activité en chiffres
- Vote de mesures en faveur des personnes en situation d'handicap pour une mise en place en 2018
- Mandat des Clas à 4 ans et synchronisation des mandats des Clas à N +2 avec celui du CNAS
- Retraités : deux nouvelles activités, séjour randonnée et sortie culturelle de 2 jours

L'après-midi de notre Assemblée Générale sera l'occasion de tester votre connaissance du CAES.

Patricia Ferrari, Présidente du CAES.



ATTENTION : si vous souhaitez prendre part au repas du midi, une participation financière de 6€ vous est demandée. Veuillez-vous inscrire en utilisant le coupon de réservation ci-joint.

PARTICIPATION AU REPAS DE L'AG

Le 20 juin 2018, à la Résidence Hôtelière Jean-Baptiste Clément à Saint-Ouen
(à retourner au CAES Impérativement avant le 1^{er} juin 2018)

NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

CLAS de :

Veuillez nous adresser votre chèque (6 € par personne) à l'ordre du CAES-Inserm avec votre inscription.
Un ticket-repas vous sera remis le jour de l'AG.

ATTENTION : Pas de possibilité d'inscription le jour même

BILAN D'ACTIVITÉ DES SECTEURS

Vacances (F. Muzeau - Y. Le Ster)

En 2017, le budget consacré au secteur « Vacances » a été de **458 674 €**
Propositions catalogues CAES : 223 433 € pour 430 séjours avec 1 416 participants avec un taux moyen de subvention de 45 % (gîtes, appartements, mobil-homes, chambres d'hôte, séjours en demi-pension ou pension complète, week-end dans nos mobil-homes ou en séjours bien être et nuitées dans les résidences hôtelières)

Subventions « a posteriori » : 185 731 € pour 689 séjours choisis chez des prestataires agréés par le CAES avec 2 194 participants avec un taux moyen de subvention de 36 % et 126 bénéficiaires de la subvention d'activités sportives ou culturelles effectuées pendant leurs séjours subventionnés et 61 bénéficiaires d'une subvention pour leur voyage de ralliement vers notre investissement à Tenerife ou les séjours en Corse proposés par le CAES.

Amortissements : 49 509€ de parts sociales dans des Sociétés Civiles Immobilières correspondant soit à des semaines en multi propriété, soit à des gîtes ou des chambres en pension complète dans des Villages de Vacances du Tourisme Social et l'amortissement de nos 8 mobil-homes.

Jeunesse (C. Leste-Lasserre - K. Boulanouar)

Comparé à 2016, le budget du secteur est resté stable autour de 461 k€. Mais la répartition entre Jeunesse I (colonies, classes transplantées,...) et Jeunesse II (périscolaire, centres de loisirs, ...) n'est pas identique. Le Périscolaire a baissé de près de 14 k€, 158 285€ dépensés contre 171 903€ en 2016 (est-ce dû à la gratuité des TAPS pris en charge par certaines mairies?). Par contre en Jeunesse I, les subventions des colonies proposées par le secteur (169 298 € en 2017) ont augmenté de 17 k€ ; les subventions a posteriori des séjours choisis par les parents sont restées stables (79 k€).

Le nombre d'agents ayant bénéficié des subventions est de 454 pour Jeunesse I et 854 pour Jeunesse II, ce qui correspond à 647 et 1451 subventions distribuées.

La subvention moyenne par enfant est près de 384€ en Jeunesse I et de 138 € en Jeunesse II

Retraités (N. Lacaze)

En 2017, le nombre d'inscrits au fichier Retraités a atteint 1 237 personnes. Les activités proposées par le secteur sont : des conférences, les grandes expositions des musées parisiens, des spectacles : théâtre, concerts. Pour les sportifs des randonnées pédestres sous condition d'adhésion à la FFRP sont organisées en Ile de France. Des sorties culturelles : la basilique St Denis, Nogent sur Seine la découverte du musée Camille Claudel et le château de la Motte-Tilly ou encore Villers-Cotterêts, sur les traces d'Alexandre Dumas ainsi qu'une sortie de 2 jours à la découverte de Dijon sans oublier de bons moments de convivialité avec le repas annuel de fin d'année et la traditionnelle galette des rois. Une nouveauté avec la randonnée en étoile aux Estables (Haute-Loire) et bien évidemment «les Retrouvailles», qui se sont déroulées à Sète. Cette activité phare du secteur, séjour détente et culturel qui regroupe pour une semaine, les agents de toute la France est toujours très attendue. Au total 59 activités ont occasionné 899 participations.

Loisirs-Culture (M.C. Guillemain – C. Goussé)

En 2017, le secteur Loisirs-Culture a réalisé des activités variées pour répondre aux envies de nos agents de s'évader hors de leur quotidien avec des week-end ou séjours en France et à l'étranger. Des loisirs tels que les opéras, les cartes musées et des festivals ont été subventionnés. Ces activités ont intéressé 269 ouvrant-droits, pour 515 participations. Deux destinations à l'étranger ont été proposées avec 29 participants pour la fête de la Rose en Bulgarie en juin et 53 participants pour un séjour en liberté à Stockholm en octobre. Les familles 16 adultes et 16 enfants ont profité d'un séjour de randonnée avec des ânes en Auvergne en juin/juillet. Un week-end au Puy du Fou et une journée au Festival du Merveilleux en décembre ont réjoui de nombreux enfants.

Un week-end de découverte et de bien-être en novembre à Bénodet pour 25 agents et un week-end en partenariat avec le CLAS de Caen pour 27 participants en septembre ont complété le programme.

CLAS (N. Kaniewski)

Les Comités Locaux d'Action Sociale ? Qu'est-ce que c'est ?

- 28 CLAS répartis sur toute la France
- 3ème budget du CAES (310 000 €) après Vacances et Jeunesse.
- Environ 200 personnes participent au fonctionnement des CLAS
- Ils vous proposent des activités diverses et variées.
- 3 réunions interCLAS et des formations trésoriers
- 3 lettres infoCLAS, des documents d'informations
- Et une page pour chaque CLAS sur le site Web du CAES

Un tour d'horizon des activités dans les CLAS : une fête de Noël, des sorties collectives et familiales (événements sportifs, concerts, théâtres, expos, musées, etc.), des week-ends sportifs ou culturels en France ou à l'étranger, de la billetterie, des subventions sportives et/ou culturelles, concours photos, concours ping-pong ...

Dans les locaux des CLAS : des cours de yoga, des ateliers tricot/couture, scrapbooking, des clubs photo et des thèques

Tout agent Inserm (titulaire, CDD, vacataire) est rattaché à un CLAS.

Merci à tous les acteurs des CLAS pour leurs implications !

Contactez votre CLAS et participez !

Sport-Adultes (F. Coulier)

L'objectif du Secteur Sports est de favoriser auprès des agents Inserm une pratique sportive régulière, source de santé et de bien-être, et de permettre des rencontres dans un contexte sportif.

Ces objectifs sont poursuivis grâce à :

- des activités, souvent de pleine nature, proposées par le CAES (env. 18 % du budget)
- des subventions a posteriori
- des stages ou séjours à caractère sportif (env. 12 % du budget)
- des frais d'inscription pour des manifestations sportives, compétitives ou non (env. 7 % du budget),
- et le subventionnement des coupons « Sport ANCV » (env. 63 % du budget)

En 2017, 408 dossiers ont été traités (+8,5%), pour 493 participants (+7,1 %) et un budget total de 51 181 €.

Prêts-Solidarité (M. Fasseu)

Si les aléas de la vie vous mettent momentanément en difficulté financière, le CAES vous propose une aide soit :

- Sous forme de prêt « solidarité » (sans intérêt)
- Sous la forme d'une subvention exceptionnelle pour vous faciliter l'accès aux prestations proposées par le CAES.

Vous pouvez aussi vous rapprocher des assistantes sociales de l'Inserm qui vous aideront dans vos démarches.

En 2017, la commission a étudié 29 dossiers dont 22 acceptés pour la somme de 45 961€. Nous observons une nette baisse du nombre de dossiers soumis à cette commission, 53 en 2014, 43 en 2015, 36 en 2016 et seulement 29 en 2017.

Nous avons étudié 9 dossiers pour des subventions exceptionnelles, dont 7 ont été acceptés pour la somme de 6 902€ ; deux familles ont participé aux journées à la Mer proposées par l'association « Enpartance » (tourisme social) pour 169 €.

En 2018, de nouveaux dispositifs ont été mis en place en faveur des personnes en situation d'handicap. Détails du dispositif sur le site web du CAES, Rubrique Solidarité, onglet Handicap.

Communication (P. Ferrari)

La Communication au CAES c'est :

- Un bulletin annuel diffusé en janvier
- La fiche subvention pour le calcul de votre taux de subvention
- Des flashs mensuels qui accompagnent votre feuille de salaire
- Des mails tout au long de l'année selon l'actualité
- Le site WEB et son espace adhérent rénové en 2017 (caes.inserm.fr/fr)
- Un rapport d'activité du CAES en chiffre diffusé lors de l'Assemblée Générale du CAES en juin
- Un rapport des secteurs diffusé lors de l'Assemblée Générale du CAES en juin
- 3 Lettres Info CLAS par an
- Le guide des prestations sociales
- Des liens du site RH Inserm vers celui du CAES Inserm
- Des sondages pour connaître vos besoins. En 2017, c'était le tour du secteur Jeunesse

Voyages (P. Robert)

En 2017, les voyages groupes CAES ont permis aux personnels de l'Inserm de découvrir la Chine, l'Équateur et les îles de la Réunion et Maurice (La Russie ayant été déprogrammée faute d'un nombre suffisant de participants). Nous avons reçu 71 dossiers d'inscription pour les 3 voyages CAES. Seuls 50 dossiers ont été retenus; soit un départ de 42 personnes pour la Chine (en 2 groupes), 21 pour l'Équateur et 29 pour le combiné Réunion/Maurice (destination affichée famille) pour un coût CAES de 72 951€ rattachement compris, soit un coût CAES moyen de 793 €/personne.

La subvention « voyages autonomes » dont le budget a été porté à 50 000 € en 2017, plus de 42 % d'augmentation, rencontre toujours autant de succès puisque 298 agents Inserm ont déposé une demande de subventionnement (soit une augmentation de plus de 62% des demandes !). Au bilan, 73 agents représentant 174 voyageurs ont bénéficié de cette subvention pour un coût CAES de 50 083 € (rattachement compris), soit un coût CAES moyen de 288 €/personne. Notre objectif est atteint il y a eu 50% de plus de voyageurs subventionnés.

RAPPORT FINANCIER 2017

Les faits marquants qui ont eu potentiellement des répercussions sur le compte de résultats de 2017 par rapport à 2016 sont :

- La liquidation de la Société Civile Immobilière de La Clusaz pour une valeur nette de +2 772,41€
- Acquisition de parts sociales de la Société Civile « La Nouvelle Prade Haute » au Mont-Dore -31 099,80 € (4 lits en Pension Complète)
- Hausse de l'effectif du personnel du CAES suite au remplacement d'un congé maternité, d'un doublon de salaire pendant 1 mois dû à une démission et de la hausse du point de 0,66% qui ont entraîné une augmentation des cotisations salariales de 34K€

Les **recettes globales** ont augmenté de 0,87% par rapport à 2016 dont 0,50 % pour la dotation de l'Inserm assujetti à la masse salariale des titulaires et non titulaires et 11% pour le loyer et les charges.

Des recettes en baisse par rapport à 2016

- 10 189,96 € en 2016 nous avons reçu de la part du bureau de la politique sociale de l'Inserm un montant de 14 574 € sous forme de chèque bancaire, correspondant à la somme de titres Chèques Déjeuner non utilisés depuis plusieurs années. Ce remboursement de titres Chèques déjeuner est restitué pour une utilisation dans le cadre d'œuvres sociales.

Des recettes en hausse par rapport à 2016

- 18k€ (0,87%) des recettes du CAES dont 9 k€ (0,50%) d'augmentation de la dotation Inserm.

Les **charges globales** du CAES sont en augmentation de 97K€ (4,70%) par rapport à 2016

Des dépenses en baisse par rapport à 2016

- 4K€ (-1,27%) budget des Clas, malgré un budget voté de 317 K€, seulement 288 K€ ont été utilisés.
- 7 K€ (-13K€) les frais de missions, en 2017 pas de CNAS délocalisé

Des dépenses en hausse par rapport à 2016

- Les cotisations salariales de 34K€ (9,5%)
- Sur les propositions du secteur Vacances 16 K€ (8%)
- Amortissement, hausse de 16K€ (8%) dû à la cession de la SC Hyères Parc (-24 192€)
- Sur le secteur Voyages (13%) suite à l'augmentation du budget des voyages autonomes + 15€
- Pour le secteur retraité 5K€ (21,7%), suite à la réalisation de nouvelles activités
- Solidarité 3K€ (88%)

Tableau analytique et comparatif des produits et des charges budgets 2016 et 2017

PRODUITS	BUDGET 2016 REALISÉ (€)	BUDGET 2017 REALISÉ (€)
Dotation Inserm	1 814 346	1 823 758
Subventions administratives	60 000	60 000
Subventions salaires mi-temps	14 766	14 766
Loyers locaux	150 300	169 300
Téléphones, affranchissements, Reprographie	22 000	22 000
Produits Financiers	1 355	1 242
Remboursement chèques déjeuner	14 574	4 384
TOTAL DES PRODUITS	2 174 283	2 095 450

CHARGES	BUDGET 2015 REALISÉ (€)	BUDGET 2016 REALISÉ (€)
Cotisations salariales	353 458	386 969
Charges administratives	120 691	131 921
Charges obligatoires (loyers...)	172 647	179 875
Total charges de fonctionnement	646 796	698 765
Budget CLAS	296 625	292 852
Jeunesse	461 187	460 745
Vacances	392 492	409 165
Amortissement et cession secteur Vacances	33 207	49 509
Voyages	106 723	120 782
Loisirs-Culture	50 692	48 090
Sport	51 360	51 181
Retraités	24 080	28 838
Séjours Solidarité	3 735	7 049
Billetterie CAES	4 833	2 644
Provision, Reprises prêts et irrécouvrables	-3 010	-1 706
Charges exceptionnelles	1 840	
Total charges secteurs	1 423 763	1 469 149
TOTAL DES CHARGES	2 070 559	2 167 914

RESULTAT	BUDGET 2016 REALISÉ (€)	BUDGET 2017 REALISÉ (€)
TOTAL DES PRODUITS	2 077 341	2 095 450
TOTAL DES CHARGES	2 070 559	2 167 914
RESULTAT	6 782	-72 464

Votes soumis à l'Assemblée Générale

3^{ème} vote : Affecter le déficit de 72 646,13€ de l'exercice 2017 à la réserve libre.

Cette réserve sera ainsi de 262 0714,94€ au 31/12/2017

4^{ème} vote : Maintenir pour 2017, la réserve obligatoire à son montant précédent de 391 720,43€